

VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

POURQUOI CETTE FORMATION ?

- Pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'être en mesure de contrôler efficacement des EPI contre les chutes de hauteur

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- Connaître et appliquer la réglementation en matière de suivi des EPI contre les chutes de hauteur
- Savoir vérifier les EPI selon la méthodologie Petzl
- Identifier les détériorations et défauts exigeant une mise au rebut
- Apprendre à rédiger les rapports de vérification

QUEL EST LE CONTENU ?

- Comprendre les risques potentiels liés à l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur
- Connaître la réglementation et les recommandations en vigueur sur le contrôle des EPI, leur création et leur mise sur le marché
- Utiliser les outils nécessaires pour suivre et contrôler les EPI contre les chutes de hauteur en appliquant le protocole Petzl
- Savoir prendre les bonnes décisions : entretien, retour sous garantie et mise au rebut

POUR QUI ?

- Responsable désigné par l'entreprise chargé de la vérification des EPI contre les chutes de hauteur
- Entreprise offrant le service de contrôle des EPI contre les chutes de hauteur

PRÉREQUIS

Idéalement avoir suivi la formation
Travaux en hauteur / Module de base

Avoir une expérience pratique dans le domaine de la verticalité et du matériel de protection contre les chutes de hauteur

DURÉE & LIEU

Trois journées incluant une évaluation théorique & pratique
Dans nos centres de formation

SERVICE FOURNI

Livret technique
Attestation de formation
Repas de midi

PRIX

Inter-entreprise : CHF 1250.- Ht / personne
Intra-entreprise : Prix sur demande